
DESTINATAIRES : À tous les médecins, pharmaciens et personnels infirmiers du secteur Gynécologie-Obstétrique

EXPÉDITEUR : Mélanie Caron, Chef du département de pharmacie

Christelle Robert, Conseillère cadre au développement des outils cliniques

DATE : 2017-11-13

OBJET : **Nouvelle procédure : Automédication chez la clientèle en post-partum (PRO-6014)**

Une nouvelle procédure est maintenant en vigueur concernant l'administration de la médication chez la clientèle en post-partum. Elle sera disponible sur le Portail web dès le 13 NOVEMBRE 2017, de même que les outils cliniques qui y sont associés :

- Feuille *Conseils pour l'automédication après un accouchement* (version française et anglaise);
- Formulaire CLI-60080 *Automédication post-partum Engagement et feuille d'administration* (version française et anglaise);
- ORD-643 *Médication post-partum*;
- FADM préimprimée *Automédication en post-partum*.

À noter, le déploiement se fera en deux temps. Dans un premier temps, la procédure sera déployée au Pavillon de naissance de l'Hôpital Anna-Laberge dès le 13 novembre. Une présentation PowerPoint est disponible pour l'autoformation du personnel infirmier. Il est de la responsabilité du personnel concerné de prendre connaissance de cette procédure.

Dans un deuxième temps, le déploiement touchera le centre mère-enfant de l'Hôpital du Suroît. Afin d'assurer une transition sécuritaire et la mise à jour de certains outils cliniques en vigueur dans ce centre, le déploiement aura lieu à l'hiver 2018.

Merci de votre collaboration.

MC CR